

219C0550
FR0012435121-FS0280

29 mars 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

<p>TELEPERFORMANCE</p> <p>(Euronext Paris)</p>

Par courrier reçu le 28 mars 2019, la société FMR LLC¹ (The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 27 mars 2019, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société TELEPERFORMANCE et détenir indirectement 2 904 769 actions TELEPERFORMANCE représentant autant de droits de vote, soit 5,03% du capital et 4,93% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
FMR Co., Inc.	2 206 297	3,82	2 206 297	3,75
FMR Investment Management (UK) Limited	441 302	0,76	441 302	0,75
Fidelity Institutional Asset Management Trust Company	197 295	0,34	197 295	0,34
FIAM LLC	59 875	0,10	59 875	0,10
Total FMR LLC	2 904 769	5,03	2 904 769	4,93

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions TELEPERFORMANCE sur le marché.

¹ FMR LLC est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommée Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).

² Sur la base d'un capital composé de 57 780 000 actions représentant 58 860 816 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.